



## peut on travailler avec un titre de séjours commerçant?

Par **immene**, le **31/07/2011** à **23:43**

bonjour,  
voilà j'ai créé ma société en janvier 2010, j'ai déjà eu deux titres de séjours commerçant et la je vais avoir le 3eme et je vais tenter de demander la carte de 10ans, mais en faite ma société ne marche pas j'ai passé des moments défficile, et je voulais savoir si on a le droit de travailler avec un titre commerçant? j'ai déjà demander au département de travail de bobigny vu que je dépend de la prefecture du93, mais la réponse été non, on m'a expliquer que j'ai changer mon statu pour commerçant mais j'ai le droit de travailler uniquement dans ma société mais en meme temps j'entend parler des personnes qui sont dans la meme situation que moi mais ils ont droit de travailler alors je comprend rien et je ne sais pas a qui demander, en sachant que je suis gérante majoritaire et que c'est une URL, et que je suis de nationalité Algérienne et avant j'étais étudiante, merci de votre réponse

Par **P.M.**, le **01/08/2011** à **11:48**

Bonjour,  
En principe, il faudrait qu'il y soit mentionné "toutes activités" ou "toutes activités salariées"...  
Je vous conseillerais de vous rapprocher d'une association d'aide aux étrangers...

Par **Hibouche**, le **10/03/2014** à **00:22**

Bonsoir,

Avez vous pu solutionner votre problème et comment? je suis dans la même situation et c'est assez urgent svp!

Merci par avance